

WHA14.43 Résolution portant ouverture de crédits pour l'exercice financier 1962 ¹

La Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé

DÉCIDE d'ouvrir, pour l'exercice financier 1962, un crédit de US \$25 290 320 se répartissant comme suit:

I.

Section	Affectation des crédits	Montant US \$
PARTIE I: RÉUNIONS CONSTITUTIONNELLES		
1.	Assemblée mondiale de la Santé	283 910
2.	Conseil exécutif et ses comités	180 100
3.	Comités régionaux	123 290
	Total de la partie I	587 300
PARTIE II: PROGRAMME D'EXÉCUTION		
4.	Mise en œuvre du programme	12 219 046
5.	Bureaux régionaux	2 314 257
6.	Comités d'experts	219 800
7.	Autres dépenses réglementaires de personnel	4 033 794
	Total de la partie II	18 786 897
PARTIE III: SERVICES ADMINISTRATIFS		
8.	Services administratifs	1 480 650
9.	Autres dépenses réglementaires de personnel	455 333
	Total de la partie III	1 935 983
PARTIE IV: AUTRES AFFECTATIONS		
10.	Fonds du Bâtiment du Siège	297 000
11.	Contribution au compte spécial pour l'éradication du paludisme	2 000 000
	Total de la partie IV	2 297 000
	Total des parties I, II, III et IV	23 607 180
PARTIE V: RÉSERVE		
12.	Réserve non répartie	1 683 140
	Total de la partie V	1 683 140
	TOTAL DE TOUTES LES PARTIES	25 290 320

